

# Etablissement cantonal de promotion foncière

Rapport annuel

1<sup>er</sup> janvier 2022 – 31 décembre 2022

## 1. Avant-propos

### 1.1. Le message d'Olivier Curty, Président du Conseil d'administration

Si les 15 premiers mois d'existence de l'Établissement cantonal de promotion foncière (ECPF) ont été principalement consacrés à la mise en place de son organisation et de ses infrastructures, l'année 2022 l'a vu entrer pleinement dans l'âge adulte. À l'instar de ce qui s'est passé sur le site AgriCo, à St-Aubin, ses activités se sont accélérées et multipliées : développement de projets et d'infrastructures, soutien aux communes et aux régions, planifications diverses... l'ECPF est en train de se positionner comme un acteur incontournable de la réussite économique fribourgeoise. L'Établissement veut aller plus loin que les recettes proposées jusqu'à aujourd'hui : son rôle, tel qu'il l'imagine – et c'est très certainement ainsi que l'avait imaginé également, en 2019, le Grand Conseil fribourgeois – est aussi de rechercher des solutions innovantes pour résoudre les problèmes qui peuvent se poser dans le développement des sites industriels. C'est un défi à long terme, mais c'est aujourd'hui que les outils se créent et que les mentalités se changent. Les autorités politiques, tout comme la population, nous font confiance pour y parvenir. L'ECPF, son Conseil d'administration, ses collaboratrices et ses collaborateurs travaillent tous les jours pour être à la hauteur de la tâche qui leur a été confiée. Les nombreux projets menés et décrits dans ce deuxième rapport d'activités en sont la meilleure des preuves.

### 1.2. Le message de Giancarlo Perotto, Directeur de l'ECPF

L'année 2022 a été synonyme, pour l'ECPF, d'accélération fulgurante de ses activités, dans tous les domaines. L'Établissement est entré dans le vif du sujet : avec le développement des sites – et particulièrement celui d'AgriCo –, il met en œuvre ce qu'il faut pour concrétiser sa stratégie : créer des secteurs qui soient plus que de simples sites industriels développés dans le respect de l'équilibre entre les trois piliers du développement durable. Il était important pour la Direction de l'ECPF de prouver que ses ambitions, soutenues par le Conseil d'État, ne sont pas que des promesses, mais se traduisent par des actes concrets. Saint-Aubin en est le premier exemple. L'entrée en vigueur du plan d'affectation cantonal (PAC AgriCo) nous a donné les conditions-cadres nécessaires pour lancer véritablement la transformation du site. Le projet *Ligne Durable*, issu du Mandat d'études parallèles (MEP) pour la future plateforme de mobilités, offre bien plus qu'une solution de stationnement et anticipe l'évolution de la mobilité et les possibilités de réaffectation du parking. Le contracting énergie, qui déploiera ses effets début 2023, établit les bases d'un site 100% renouvelable en matière de consommation d'énergie. Les solutions en matière de traitement des eaux usées ménagères et industrielles tablent sur le développement de synergies et de solutions pérennes non seulement pour AgriCo, mais également pour l'ensemble de la région. Les bases sont établies pour St-Aubin ; elles le seront dans le courant de l'année prochaine pour le site de La Maillarde, à Romont.

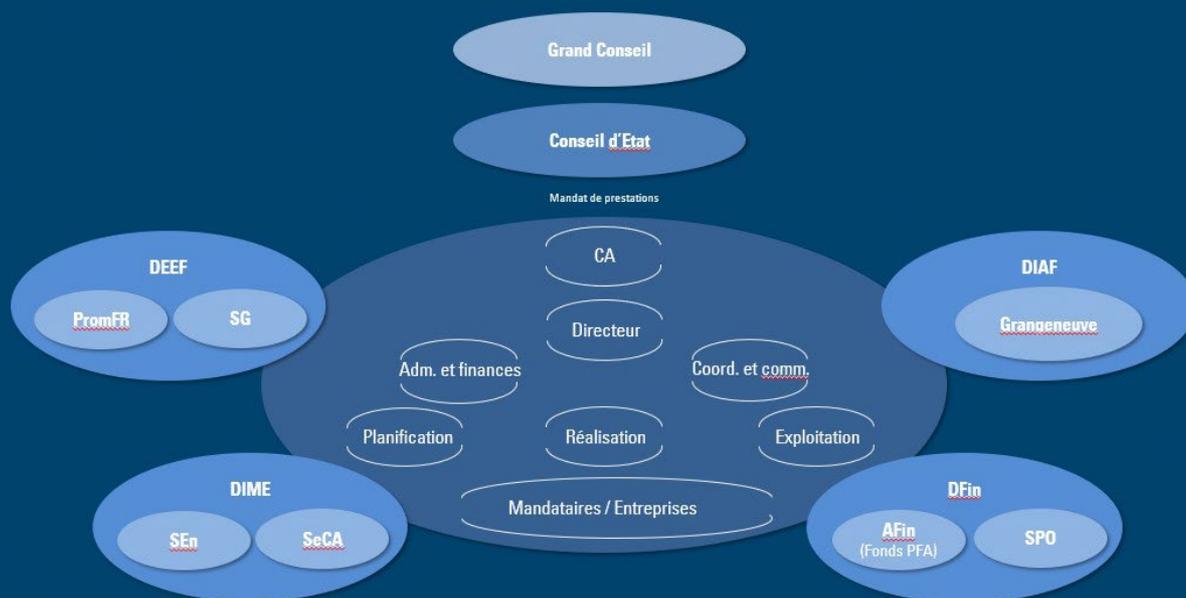
## 2. L'ECPF

### 2.1. Portrait

L'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF) a été institué par la loi sur la promotion foncière active (LPFA), adoptée par le Grand Conseil fribourgeois le 18 octobre 2019. La LPFA confie à l'ECPF la mise en œuvre de la politique foncière active de l'Etat, à savoir l'exploitation d'immeubles destinés à des activités de promotion économique, la valorisation des sites et leur mise à disposition des acteurs économiques, ainsi que le soutien à ses objectifs en matière d'aménagement du territoire.

La LPFA a également créé le Fonds pour la politique foncière active (Fonds PFA), doté à l'origine de 100 millions de francs et mis à disposition de l'ECPF pour remplir ses missions. Le Fonds PFA a permis à l'Etat d'acquérir, en 2016 et 2017, les sites d'AgriCo, à Saint-Aubin et Pré-aux-Moines, à Marly, ainsi que le site de La Maillarde, à Romont.

L'ECPF a débuté ses activités le 1<sup>er</sup> octobre 2020, en tant qu'Etablissement autonome de droit public, et est inscrit depuis le 27 avril 2021 au Registre du commerce. Il agit sur mandat du Conseil d'Etat (arts 7 et 21 LPFA). Le premier mandat de prestations a été validé par le Conseil d'Etat le 21 décembre 2021 et couvre la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020, date de création officielle de l'ECPF, au 31 décembre 2023.



## 2.2. Organisation

L'ECPF est géré par un Conseil d'administration, qui répond directement au Conseil d'Etat des activités de l'ECPF et agit sur mandat du Gouvernement. :

- Olivier Curty (président), Conseiller d'Etat ;
- Pierre Mauron (vice-président), Député ;
- Stéphane Peiry, Député ;
- Marc-André Berclaz, HEC Lausanne ;
- Lorenz Held, architecte EPFZ, EMBA St-Gall, architecte cantonal bernois.

Le Conseiller d'Etat en charge de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle préside *de lege* le Conseil d'administration. Le Grand Conseil élit deux député-e-s ainsi que deux expert-e-s externes, proposé-e-s par le Conseil d'Etat.

L'ECPF est rattaché administrativement à la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle (DEEF). Il est régi par un règlement d'organisation interne, validé par le Conseil d'Etat le 31 août 2021 et est placé sous la direction de Giancarlo Perotto, diplômé architecte et gestionnaire d'entreprise EPF-Z, nommé à ce poste par le Conseil d'Etat le 29 juin 2020. Il compte à fin 2022 huit collaboratrices et collaborateurs.



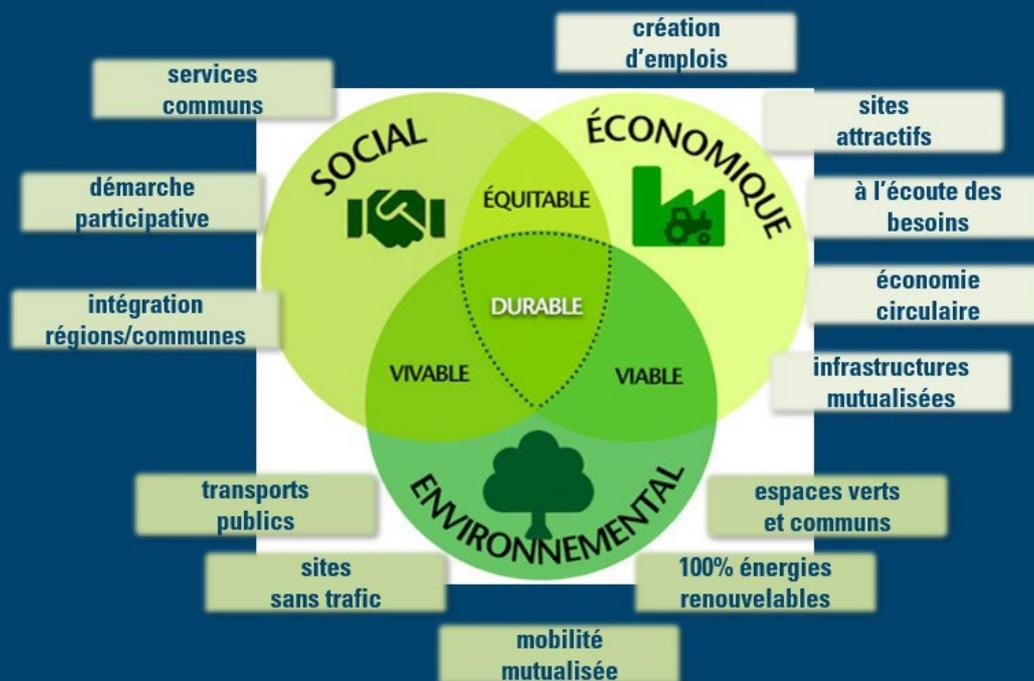
L'ECPF profite de l'excellente collaboration avec ses partenaires cantonaux, régionaux et communaux, dont notamment :

- Grangeneuve
- Services de l'Etat, en particulier Service des constructions et de l'aménagement, PromFR, Service des biens culturels, Service de l'environnement, Service de l'énergie, Service de la mobilité, etc.

- Communes de St-Aubin, Romont, Marly etc.
- COREB

### 2.3. Vision et stratégie de développement – plus qu’un site industriel

La mission première de l’ECPF est de créer des emplois dans le canton de Fribourg, en offrant aux entreprises des terrains équipés, fonctionnels, prêts à les accueillir et qui remplissent les exigences du canton en matière de développement durable. La stratégie de l’ECPF, validée par le Conseil d’Etat, vise à développer des secteurs qui soient plus que de simples sites industriels et qui s’appuient sur les trois piliers du développement durable (économie – environnement – société).



L’ECPF entend également rester gestionnaire des secteurs, non pas uniquement dans la phase de développement, mais également dans la phase d’exploitation, afin de garantir la pérennité des options choisies.

### 3. Année 2022

#### 3.1. L'année en bref

Les chiffres-clefs :

- 9'417'715 francs investis,
- 1'549'691 francs de frais de fonctionnement,
- 1'279'029 francs de rentrées locatives,
- 3 sites à gérer,
- 30 locataires,
- 7 collaborateurs/trices
- 9 projets en cours de planification,
- 7 projets en cours de réalisation.

#### 3.2. Transfert de propriétés

Le transfert de propriété à l'ECPF des sites AgriCo, La Maillarde et Pré-aux-Moines ainsi que l'octroi d'une dotation en capital complémentaire de 6 millions de francs ont été soutenus par 76,26% de la population fribourgeoise le 15 mai 2022. L'ECPF est ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, officiellement propriétaires de ces trois sites.

#### 3.3. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni six fois et s'est prononcé à une reprise par voie de circulation. Il a pris connaissance et a validé les objets suivants :

- Objectifs 2022,
- Création d'un nouveau poste de responsable projets
- Crédit d'investissement de CHF 3'180'000.— pour l'achat d'un bâtiment de services
- Crédit d'investissement de CHF 1'960'000.— pour la construction d'un hangar agricole à St-Aubin
- Validation d'un mandat de soutien au maître d'ouvrage (SouMo) pour AgriCo, à St-Aubin
- Adjudication du mandat de planificateur PEB/STEP à St-Aubin
- Validation de la convention de planification avec la Commune de St-Aubin
- Crédit d'investissement de CHF 1'400'000.— pour la transformation de la Halle TPR4N à Romont
- Crédit d'investissement de CHF 2'000'000.— pour la transformation de la Halle TPR12 à Romont
- Crédit d'investissement de CHF 3'000'000.— pour la construction des infrastructures de distribution d'énergie à Romont.

Le Conseil d'administration s'est également réuni, en compagnie des collaboratrices et collaborateurs de l'ECPF, le 16 août au cours d'un après-midi de réflexion. À cette occasion, il a

pu discuter des orientations futures à donner à l'Etablissement, de sa stratégie ainsi que des axes du deuxième mandat de prestations.

Le Conseil d'administration est régulièrement informé par la Direction sur la marche de l'Etablissement. La rétribution du Conseil d'administration pour l'année 2022 s'est élevée à 43'300.- francs.

Les membres du Conseil d'administration ont tous été reconduits dans leur fonction lors des sessions de juin et septembre du Grand Conseil.

### **3.4. ECPF**

*Facilitateur pour le développement et la valorisation des sites et des zones d'activités dans le canton de Fribourg.*

#### **3.4.1. Développement des structures de l'ECPF**

Le développement des structures de l'ECPF, aux niveaux administratif, financier et opérationnel, s'est poursuivi en 2022. L'équipe a dû être renforcée vu l'augmentation des projets et leur accélération, particulièrement à St-Aubin. Une nouvelle collaboratrice a été engagée le 1<sup>er</sup> juillet au poste de responsable projets. Elle est chargée de superviser les projets dans leur phase de réalisation et de gérer les différents BAMO.

#### **3.4.2. Collaboration avec les autres services de l'Etat**

L'ECPF a réussi à se positionner, depuis sa création, comme partenaire privilégié des différents services de l'Etat. La collaboration est particulièrement étroite avec le Service des constructions et de l'aménagement (SeCA) et la Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR).

L'ECPF collabore également avec Grangeneuve, dans le cadre du développement du site de Saint-Aubin. Une convention de soutien a été signée entre les deux partenaires, pour définir les modalités de collaboration.

#### **3.4.3. Positionnement de l'ECPF dans l'aménagement régional des zones d'activités**

L'ECPF a été consulté et s'est prononcé cette année sur les plans directeurs régionaux de 6 districts (Singine, Sarine, Lac, Broye, Glâne, Veveyse) ; il a également participé aux réflexions autour du futur plan directeur régional de la Glâne, dans le cadre des ateliers organisés par la Région.

L'Etablissement s'est également engagé, à la demande des communes concernées et de la Région, dans les discussions concernant le développement du secteur stratégique du Löwenberg, dans le district du Lac.

Les travaux de reprise de la gestion de la base de données SyZACT se sont poursuivis, en partenariat avec le SeCA et les Régions.

### 3.5. AgriCo, St-Aubin

*un site industriel pionnier, sans trafic motorisé en son centre, le campus Agroalimentaire & Biomasse leader en Suisse, utilisant les synergies dans le respect de la richesse patrimoniale et naturelle du lieu*

Le site AgriCo, à Saint-Aubin, a été racheté par l'Etat de Fribourg en 2017, suite à la cessation des activités sur le lieu. Avec ses 27,7 hectares de zones d'activités, comprenant une grande partie de bâtiments protégés et entourés de près de 100 hectares de zone agricole, il a été choisi pour devenir le campus de référence en matière d'agroalimentaire et de biomasse en Suisse, en étroite partenariat avec Grangeneuve. Le développement du site prévoit un site industriel sans circulation motorisée en son centre, avec un stationnement centralisé dans une plateforme de mobilités commune à toutes les entreprises, conçue comme porte d'entrée principale pour le trafic motorisé, les transports publics, les livraisons et la mobilité douce.

#### 3.5.1. Manifestations sur le site

15 mars	séance extra-muros du Conseil d'Etat fribourgeois
18 mars	visite du Centre Patronal
25 mars	inauguration du Centre Ukraine
5 avril	visite d'entreprises organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du canton de Fribourg (CCIF)
7 avril	assemblée générale de Swiss Engineering
11 avril	présentation du concept de contracting énergie avec Groupe E
9 mai	atelier participatif de la commune de St-Aubin
13 mai	séance de réflexion du Conseil communal de St-Aubin
20 mai	journée des Conservateurs et Conservatrices romand-e-s
23 mai	séance d'information de la Commune de St-Aubin concernant la révision du PAL
4-5 juin	50 <sup>ème</sup> anniversaire de la FSG St-Aubin
10 juin	Cluster Food Breakfast
22 juin	1 <sup>er</sup> dialogue MEP « plateforme de mobilités »
29 juin	visite de la Conférence suisse des aménagistes cantonaux
30 juin	assemblée générale Le Centre Broye
18 juillet	visite de la HEG-FR
26 juillet	démonstration de drones par la police militaire
12 septembre	dialogue final MEP « plateforme de mobilités »
15 septembre	1 <sup>er</sup> dialogue MEP « aménagements extérieurs et paysagers »
21 septembre	visite du Kiwanis

22 septembre	journée au fil de la Broye – visite du Gymnase intercantonal de la Broye
24-25 septembre	workshop aménagement du territoire
3 octobre	visite du comité de pilotage de la Stratégie agroalimentaire
5 octobre	conférence de presse annuelle de l'ECPF et vernissage du MEP « plateforme de mobilités »
12 octobre	visite du site Polypus
10 novembre	assemblée générale de la COREB
15 novembre	visite de Fenaco et Swiss Tabac
18 novembre	visite de Planted
29 novembre	séance annuelle Cluster Food
21 décembre	dialogue final MEP « aménagements extérieurs et paysagers »

### 3.5.2. Plan d'affectation cantonal (PAC AgriCo)

Le PAC AgriCo, qui fixe le cadre général du développement futur du site, les principes ainsi que les mesures urbanistiques et paysagères, a été approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME, ex-DAEC) le 16 décembre 2021. Cette approbation a suscité 3 recours (2 associations, une commune et un privé) au Tribunal cantonal. L'ECPF a travaillé en collaboration étroite avec le SeCA et la DIME pour permettre leur retrait et l'entrée en force du PAC AgriCo en septembre 2022, entrée en force qui donne le coup d'envoi du développement de nouvelles infrastructures et de la commercialisation du site industriel. Trois conventions, avec l'ATE-FR, la Fondation pour la protection et l'aménagement du paysage ainsi que la commune de Belmont-Broye ont été signées pour permettre le retrait des recours.

### 3.5.3. Permis d'équipement de détail (PED) général

Le PED général avait été mis à l'enquête publique le 5 novembre 2021 ; il avait fait l'objet de 4 oppositions (une commune, 2 associations et un privé) et de 2 dépôts de remarques. Comme il reprend et développe un nombre important de mesures définies dans le PAC AgriCo, sa procédure avait été suspendue en attendant l'entrée en force du PAC AgriCo. Elle a pu être réactivée en septembre. 3 oppositions et une remarque ont été retirées ; une opposition et une des remarques ont été maintenues. Le PED général a été transmis au SeCA par la commune de St-Aubin en décembre 2022 ; le permis de construire est attendu pour mars 2023.

Le PED général servira de cadre et ancrage pour les futurs projets de constructions, qui seront accompagnés de leur PED localisés. Il fixe les principes ainsi que le dimensionnement des équipements de base et de détail nécessaires pour toutes les constructions du site en se concentrant notamment sur les questions de voies de circulation, d'accès, de transports, de collecte des déchets, de réseaux d'énergie et de télécommunication, les principes des aménagements extérieurs et paysagers, etc.

### 3.5.4. Convention de planification

La commune de St-Aubin et l'ECPF ont signé le 23 décembre une convention portant sur la planification des équipements de base et de détail nécessaires au développement d'AgriCo. Cette convention définit l'organisation du projet, le périmètre, les objectifs et les procédures de

planification conjointe ainsi que le mode de collaboration et le partage des coûts. Elle permet de mettre noir sur blanc qui fait quoi et qui paie quoi entre l'ECPF et la commune, mais ne règle pas les coûts effectifs des projets.

### 3.5.5. Mandat d'études parallèles « plateforme de mobilités »

Le développement d'AgriCo s'appuiera notamment sur différents Mandats d'études parallèles (MEP) prévus sur l'axe central du site, et qui permettront de développer une vision d'ensemble cohérente prenant en compte les différentes politiques sectorielles ainsi que les particularités architecturale et naturelle du lieu.

Le premier MEP a été lancé le 11 février ; il était consacré au développement de la plateforme de mobilités, entrée principale du site et noyau d'échanges des différents moyens de locomotion vers et à l'intérieur du site. Le 1<sup>er</sup> dialogue s'est déroulé le 22 juin, le dialogue final le 12 septembre. Les résultats ont été présentés au public le 5 octobre, lors de la conférence de presse annuelle de l'ECPF.

Le Jury a pu examiner 5 projets. Son choix s'est porté, à l'unanimité, sur la proposition baptisée *Ligne Durable*, du consortium AFF – Metron – Basler et Hofmann – EMCH+BERGER, qui s'est distingué par une infrastructure intelligente, innovante et durable.



*Film Ligne Durable*

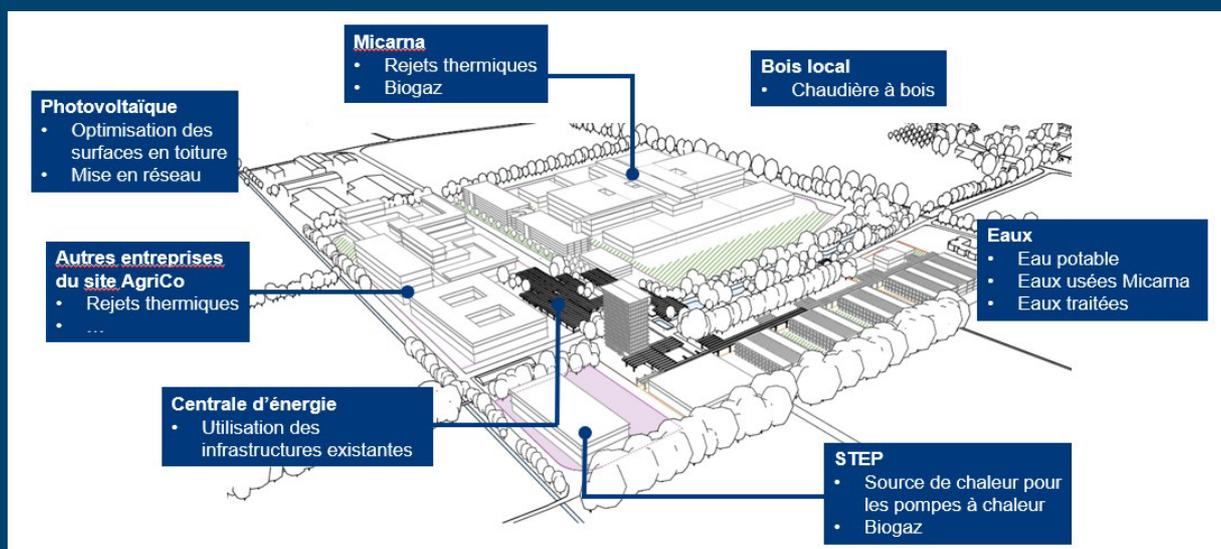
Le projet va au-delà d'un simple parking et propose une réflexion sur une possible reconversion des espaces. Il permet une grande modularité de la structure en fonction des types de mobilités et de leur évolution mais aussi, grâce à des niveaux de dalles démontables, de transformer, sans coûts excessifs, une partie du parking en d'autres espaces (laboratoires, bureaux, etc). La proposition s'intègre dans un espace urbain de qualité et incite aux échanges, dans la philosophie du campus industriel. *Ligne Durable* table enfin sur une gestion des éléments naturels et une utilisation rationnelle des ressources, notamment avec la création d'infrastructures écologiques et d'un bassin climatique en lien avec les noues du site, une optimisation de la ventilation naturelle ou encore l'installation de 5'500 m<sup>2</sup> de panneaux solaires en toiture.

### 3.5.6. Mandat d'études parallèles « aménagements extérieurs et paysagers »

Un deuxième MEP, consacré cette fois-ci aux aménagements extérieurs et paysagers du site, a été officiellement lancé le 15 avril. Le 1<sup>er</sup> dialogue s'est déroulé le 15 septembre, au cours duquel le Jury a pu étudier trois projets. Le dialogue final a eu lieu le 21 décembre ; le lauréat sera dévoilé le 25 janvier 2023.

### 3.5.7. Contracting énergie

La procédure de déploiement du contracting énergie, visant un objectif d'énergies à 100% renouvelables produites sur le site, s'est poursuivie en étroite collaboration avec Groupe E. Le concept a été présenté à la presse le 11 avril. Sobre et flexible, il permet de profiter au maximum des synergies entre les énergies présentes sur le site et table sur la récupération des sources d'énergies locales, qui seront gérées et utilisées sur place, par le biais d'une mise en réseau. Le contrat a été finalisé en fin d'année et sera signé début 2023 ; portant sur une période de 40 ans, il prévoit des investissements, de la part de Groupe E, à hauteur de quelque 30 millions de francs.



*Film contracting*

### 3.5.8. STEP AgriCo

L'ECPF prévoit la création, d'ici 2025, d'une STEP industrielle pour l'ensemble du site, afin de remplir son objectif de rationaliser et mutualiser les coûts et les infrastructures. Cette STEP permettra non seulement le pré-traitement et traitement final des eaux usées, mais également la production de biogaz qui pourra être réutilisé par les entreprises du site. La STEP AgriCo pourra ensuite être développée et agrandie en STEP régionale afin d'offrir aux communes une infrastructure adaptée aux nouvelles normes et exigences légales.

Le Conseil d'administration a donné son feu vert à un mandat de planificateur général, qui débutera ses activités en 2023.

### 3.5.9. Approvisionnement en eau potable

Le développement d'AgriCo nécessitera des infrastructures qui, bien que le site soit classé en zone d'activités depuis 1967, ne sont pas encore à disposition. C'est notamment le cas pour l'apport en eau potable, un apport rendu urgent par le projet d'Atelier de transformation de volailles de Micarna.

L'association intercommunale pour l'alimentation en eau des communes vaudoises et fribourgeoises de la Broye et du Vully (ABV), compétente dans ce domaine, n'a pas la capacité de réaliser ces infrastructures ni en quantité, ni en temps voulu. Les discussions menées ces

deux dernières années par l'ECPF ont permis de trouver une solution, avec le projet de construction d'une nouvelle conduite depuis le Puits de la Vernaz, à Payerne, jusqu'à AgriCo, et la réalisation d'un réservoir supplémentaire sur le Mont à St-Aubin. Le projet sera affiné et développé en 2023.

### 3.5.10. Assainissement des bâtiments 1710 et 1720

Le Grand Conseil a validé, le 20 août 2020, un crédit d'investissement de 21,8 millions de francs pour l'assainissement et la réaffectation des bâtiments protégés. Le bâtiment 1710 permettra d'accueillir, dès 2023, l'entreprise SQTs, spécialiste en matière d'analyses en laboratoire, et sa soixantaine d'emplois. Le permis de construire a été délivré le 12 mars et les travaux ont pu débuter. Déménagement de la Maison Amarella, qui produit des macarons de manière artisanale, dans des surfaces plus importantes.



### 3.5.11. Hangar pour véhicules agricoles

Un nouvel hangar pour véhicules agricoles doit être construit, ce qui permettra de libérer un secteur en zone d'activité actuellement réservé à de l'exploitation agricole. La demande de permis de construire a été déposée en mai 2022. Le Conseil d'administration a approuvé le 30 mars le crédit d'investissement de 1'960'000 francs, une décision confirmée par le Conseil d'Etat le 24 mai.

### 3.5.12. Bâtiments agricoles

Le permis de démolition pour les bâtiments agricoles (21a, 21b, 21c et 21f) a été octroyé le 17 août.

### 3.5.13. Plateforme d'échanges AgriCo

La plateforme d'échanges AgriCo a été mise en place dans le cadre de la démarche participative voulue par l'ECPF pour le développement de ses sites industriels. Elle est composée de représentant-e-s des communes voisines, de la COREB et des riverains et permet d'informer les participant-e-s du développement du site, de l'évolution des projets ainsi que de

répondre à leurs questions et recueillir leurs suggestions. Elle s'est réunie deux fois en 2022, le 25 janvier et le 7 octobre.

#### **3.5.14. Vente d'une parcelle à l'entreprise Micarna**

Les discussions et négociations se sont poursuivies entre Micarna, future propriétaire d'une parcelle sur le site AgriCo pour y construire son nouvel atelier de transformation de volailles (ATV), et l'ECPF, chargé, pour le compte de l'Etat – la parcelle concernée restera en mains de l'Etat et n'est pas concernée par le transfert de propriétés –, de finaliser le contrat de vente. Ce dernier devrait pouvoir être paraphé par les deux parties durant le premier trimestre 2023.

### 3.6. La Maillarde, Romont

*un quartier industriel urbain offrant une grande mixité d'utilisation et de services, dévolu à la production industrielle innovante et de haute technologie*

Le site de La Maillarde, avec sa zone industrielle d'environ 38'000 m<sup>2</sup>, a été acquis par l'Etat de Fribourg après la fermeture des activités sur le site. La Maillarde s'oriente vers une production industrielle innovante et de haute technologique.

#### 3.6.1. Manifestations sur le site

17 mai	rencontre des industriels romontois
30 novembre	présentation du concept énergétique aux entreprises du site et aux entreprises voisines

#### 3.6.2. Concept énergétique

La stratégie énergétique pour le site de La Maillarde, comme pour le site de St-Aubin, vise un objectif d'énergies à 100% renouvelables produites sur le site. Le concept établi en 2021 par Groupe E a été mis à jour et le groupe de projet mis en place dans le courant du printemps. Il a été présenté le 30 novembre, par Groupe E et l'ECPF, aux entreprises du site de La Maillarde et aux entreprises voisines avec, comme objectif, de pouvoir intégrer dès le départ celles qui pourraient être intéressées à participer au concept.

#### 3.6.3. Superstructure de distribution des énergies

Sur le site de La Maillarde, le chauffage des bâtiments est à l'heure actuelle assuré par des chaudières provisoires à mazout et par un chauffage électrique. Le concept énergétique prévoit de les remplacer. Dans cette optique, un crédit d'investissement de 3'000'000 a été validé par le Conseil d'administration le 30 mars puis confirmé par le Conseil d'Etat le 7 juin pour la mise en place d'équipements de distribution des énergies entre les différents bâtiments et la future centrale de chauffe, laquelle sera ensuite reliée au chauffage à distance (CAD) de la Ville de Romont.

Le permis de construire a été octroyé le 8 août et les travaux ont pu commencer. Le chauffage au mazout devrait pouvoir être définitivement abandonné début 2023.



#### **3.6.4. Travaux de transformation de la Halle TPR12**

Un crédit d'investissement d'un montant de 2'000'000 de francs a été approuvé par le Conseil d'administration le 30 mars, puis par le Conseil d'Etat le 7 juin. Les travaux de transformation de la Halle TPR12 permettront l'installation d'activités industrielles dans des locaux initialement destinés au stockage de marchandises. Le permis de construire a été délivré le 16 septembre.

#### **3.6.5. Travaux de transformation Halle TPR4N**

Un crédit d'investissement d'un montant de 1'400'000 de francs a été approuvé par le Conseil d'administration le 30 mars, puis par le Conseil d'Etat le 7 juin. Comme pour la TPR12, les travaux, dont le permis de construire a été octroyé le 8 septembre, permettront l'installation d'activités industrielles dans des locaux initialement destinés au stockage de marchandises.

#### **3.6.6. Toiture**

Une analyse des toitures a été commandée, dans l'optique de les adapter aux normes légales actuelles, notamment au niveau de l'isolation thermique. Le but était également de permettre la pose de panneaux photovoltaïques sur des toits en parfait état. L'analyse a montré un très mauvais état des toitures, impliquant des travaux importants pour éviter des problèmes d'étanchéité ; les coûts sont estimés à environ 10 millions de francs, des coûts qui n'avaient pas été pris en considération au moment de la fixation du prix d'achat par l'Etat de Fribourg.

#### **3.6.7. Locataires**

L'entreprise Kromatix a prévu d'étendre ses activités dans la Halle TPR4N, avec l'installation d'une machine qui servira au découpage et façonnage du verre.

L'armée a mis en place sur le site un hôpital de campagne dans le cadre de la gestion de l'épidémie de Covid. 40 soldats sanitaires et environ 80 malades y ont été installés pendant un peu plus de trois mois.

ProcimedX, qui avait planifié et reporté plusieurs fois le début de ses activités, a finalement renoncé à s'installer à Romont, tout comme l'entreprise Based. La société Viridhys s'est quant à elle installée dans les locaux de la LAM3b début décembre.

### 3.7. Pré-aux-Moines, Marly

*un site industriel urbain avec la nature en son cœur.*

Le site Pré-aux-Moines, d'une surface d'environ 150'000 m<sup>2</sup>, est en zone d'activité et dévolu actuellement à de l'exploitation agricole. Il présente des avantages importants en matière de développement économique. Sa situation au cœur de l'Agglomération fribourgeoise en fait un des terrains avec le potentiel de développement le plus important du canton. Le développement du site est conditionné à la réalisation de la liaison routière Marly-Matran.

**CORE**



---

**CORE**  
**Fiduciaire Revicor SA**

Avenue Beauregard 1  
CH-1700 Fribourg

T +41 26 347 28 80  
F +41 26 347 28 90

CHE-279.084.618 TVA

---

**CORE**  
**Services en fiduciaire**

Comptabilité  
Révision  
Fiscalité & TVA  
Conseil d'entreprise &  
juridique  
Conseils prévoyance

---

Entreprise certifiée  
EXPERTsuisse et membre  
de FIDUCIAIRE | SUISSE

---

**core-partner.ch**

## **Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2022**

Etablissement cantonal de promotion foncière  
(ECPF)

Fribourg



Fribourg, le 22 mars 2023

**Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels  
au Conseil d'Etat  
Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF)  
Fribourg**

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF) (l'Etablissement), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultats, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes à la loi sur la politique foncière active (LPFA 900.2) et aux principes de comptabilité qui ressortent de la législation sur les finances de l'Etat (LFE 610.1 et RFE 610.11) ainsi qu'au règlement d'organisation.

### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Etablissement, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

.....  
**CORE**  
**Fiduciaire Revicor SA**

Avenue Beauregard 1  
CH-1700 Fribourg

T +41 26 347 28 80  
F +41 26 347 28 90

CHE-279.084.618 TVA

.....  
**CORE**  
**Services en fiduciaire**

Comptabilité  
Révision  
Fiscalité & TVA  
Conseil d'entreprise &  
juridique  
Conseils prévoyance

.....  
Entreprise certifiée  
EXPERTsuisse et membre  
de FIDUCIAIRE | SUISSE

.....  
**core-partner.ch**

## **Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de l'Etablissement à poursuivre son exploitation.

## **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- > nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- > nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'Etablissement.
- > nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- > nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Etablissement à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'Etablissement à cesser son exploitation.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.



**Markus Jungo**  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



**Célien Berthold**  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

### Annexes :

Comptes annuels 2022 (bilan, compte de résultats, compte des investissements, tableau des flux de trésorerie et annexe)

ECPF | KAAB  
**Bilan | Bilanz**  
 28.02.2023 - en CHF

			31.12.2022	01.01.2022	31.12.2021
<b>ACTIFS</b>		<b>AKTIVEN</b>			
<b>Patrimoine financier</b>		<b>Umlaufvermögen</b>	<b>5'681'665</b>	<b>1'024'163</b>	<b>45'886'058</b>
Banque Cantonale de Fribourg		Freiburger Kantonalbank	333'741	-	-
CC Etat de Fribourg		KK Staat Freiburg	5'277'423	921'377	-
Fonds PFA Etat de Fribourg à titre fiduciaire		Fonds ABP Staat Freiburg treuhänderisch gehalten	-	-	45'783'272
Actifs de régularisation		aktive Rechnungsabgrenzung	70'501	102'786	102'786
<b>Patrimoine administratif à titre fiduciaire</b>		<b>Verwaltungsvermögen treuhänderisch gehalten</b>	<b>-</b>	<b>49'226'150</b>	<b>49'226'150</b>
AgriCo, St-Aubin		AgriCo, St-Aubin	-	20'918'759	20'918'759
La Maillarde, Romont		La Maillarde, Romont	-	22'269'845	22'269'845
Pré-aux-Moines, Marly		Pré-aux-Moines, Marly	-	6'037'546	6'037'546
<b>Patrimoine administratif</b>		<b>Verwaltungsvermögen</b>	<b>55'090'816</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
AgriCo, St-Aubin	Terrain	AgriCo, St-Aubin	Land	11'816'705	-
	Bâtiment		Gebäude	12'633'354	-
	Installations / Mob.		Einricht. / Mobilien	679'756	-
	Total		Total	25'129'815	-
La Maillarde, Romont	Terrain	La Maillarde, Romont	Land	21'312'400	-
	Bâtiment		Gebäude	2'611'054	-
	Installations / Mob.		Einricht. / Mobilien	-	-
	Total		Total	23'923'454	-
Pré-aux-Moines, Marly	Terrain	Pré-aux-Moines, Marly	Land	6'037'546	-
	Bâtiment		Gebäude	-	-
	Installations / Mob.		Einricht. / Mobilien	-	-
	Total		Total	6'037'546	-
<b>Total des actifs</b>		<b>Total Aktiven</b>	<b>60'772'481</b>	<b>50'250'313</b>	<b>95'112'208</b>

**Bilan | Bilanz**

28.02.2023 - en CHF

		31.12.2022	01.01.2022	31.12.2021
<b>PASSIFS</b>	<b>PASSIVEN</b>			
<b>Capitaux de tiers</b>	<b>Fremdkapital</b>	<b>432'733</b>	<b>225'539</b>	<b>225'539</b>
<i>Dettes fournisseurs</i>	<i>Kreditoren</i>	374'497	207'861	207'861
<i>Passifs de régularisation</i>	<i>passive Rechnungsabgrenzung</i>	58'236	17'678	17'678
<b>Capitaux propres</b>	<b>Eigenkapital</b>	<b>60'339'748</b>	<b>50'024'774</b>	<b>94'886'669</b>
<b>Financements spéciaux à titre fiduciaire</b>	<b>Spezialfinanzierung treuhänderisch gehalten</b>	<b>-</b>	<b>49'226'150</b>	<b>94'088'046</b>
<i>AgriCo, St-Aubin investissements</i>	<i>AgriCo, St-Aubin Investitionen</i>	-	20'918'759	41'385'000
<i>frais d'exploitation</i>	<i>Betriebskosten</i>	-	-	-
<i>La Maillarde, Romont investissements</i>	<i>La Maillarde, Romont Investitionen</i>	-	22'269'845	22'664'568
<i>frais d'exploitation</i>	<i>Betriebskosten</i>	-	-	45'578
<i>Pré-aux-Moines, Marly investissements</i>	<i>Pré-aux-Moines, Marly Investitionen</i>	-	6'037'546	6'120'000
<i>frais d'exploitation</i>	<i>Betriebskosten</i>	-	-	42'468
<i>Solde du fonds PFA à disposition</i>	<i>Saldo Fonds ABP zur freien Verfügung</i>	-	-	23'830'432
<b>Financements spéciaux</b>	<b>Spezialfinanzierung</b>	<b>55'090'816</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<i>AgriCo, St-Aubin</i>	<i>AgriCo, St-Aubin</i>	25'129'815	-	-
<i>La Maillarde, Romont</i>	<i>La Maillarde, Romont</i>	23'923'454	-	-
<i>Pré-aux-Moines, Marly</i>	<i>Pré-aux-Moines, Marly</i>	6'037'546	-	-
<b>Capital de dotation</b>	<b>Dotationskapital</b>	<b>8'000'000</b>	<b>2'000'000</b>	<b>2'000'000</b>
<b>Excédent ou découvert bilan</b>	<b>Bilanzüberschuss / -fehlbetrag</b>	<b>-2'751'067</b>	<b>-1'201'376</b>	<b>-1'201'376</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>Total Passiven</b>	<b>60'772'481</b>	<b>50'250'313</b>	<b>95'112'208</b>

**Compte de résultats | Erfolgsrechnung**

28.02.2023 - en CHF

		Budget	Effectif Abrechnung 01.01.2022 - 31.12.2022	Effectif Abrechnung 01.10.2020 - 31.12.2021	Budget
		2022			2023
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>Umsatz</b>	<b>1'537'541</b>	<b>1'279'029</b>	<b>1'518'644</b>	<b>1'345'414</b>
ECPF	ECPF	-10'000	-	-	-
AgriCo, St-Aubin	AgriCo, St-Aubin	310'545	322'757	303'996	270'694
La Maillarde, Romont	La Maillarde, Romont	1'228'496	947'772	1'197'648	1'066'221
Pré-aux-Moines, Marly	Pré-aux-Moines, Marly	8'500	8'500	17'000	8'500
<b>Charges de personnel ECPF</b>	<b>Personalaufwand</b>	<b>-859'591</b>	<b>-1'039'049</b>	<b>-860'627</b>	<b>-1'137'491</b>
<b>Honoraires tiers</b>	<b>Honorare Dritte</b>	<b>-474'400</b>	<b>-441'761</b>	<b>-411'973</b>	<b>-451'000</b>
ECPF	ECPF	-100'400	-100'309	-11'472	-116'000
AgriCo, St-Aubin	AgriCo, St-Aubin	-70'000	-62'828	-157'667	-55'000
La Maillarde, Romont	La Maillarde, Romont	-304'000	-278'624	-242'834	-280'000
Pré-aux-Moines, Marly	Pré-aux-Moines, Marly	-	-	-	-
<b>Marge brute</b>	<b>Bruttomarge</b>	<b>203'550</b>	<b>-201'781</b>	<b>246'043</b>	<b>-243'077</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>Betriebskosten</b>	<b>-1'614'032</b>	<b>-1'347'910</b>	<b>-2'170'307</b>	<b>-1'630'995</b>
ECPF	ECPF	-112'000	-123'997	-140'253	-200'425
AgriCo, St-Aubin	AgriCo, St-Aubin	-836'000	-678'981	-1'051'873	-774'538
La Maillarde, Romont	La Maillarde, Romont	-666'000	-544'900	-978'148	-656'000
Pré-aux-Moines, Marly	Pré-aux-Moines, Marly	-32	-32	-32	-32
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)</b>	<b>Betriebsergebnis vor Zinsen, Steuern und Abschreibungen (EBITDA)</b>	<b>-1'410'482</b>	<b>-1'549'691</b>	<b>-1'924'263</b>	<b>-1'874'072</b>
<b>Amortissements</b>	<b>Abschreibungen</b>	<b>-150'672</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
ECPF	ECPF	-	-	-	-
AgriCo, St-Aubin	AgriCo, St-Aubin	-150'672	-	-	-
La Maillarde, Romont	La Maillarde, Romont	-	-	-	-
Pré-aux-Moines, Marly	Pré-aux-Moines, Marly	-	-	-	-
<b>Résultat opérationnel (EBIT)</b>	<b>Betriebsergebnis (EBIT)</b>	<b>-1'561'154</b>	<b>-1'549'691</b>	<b>-1'924'263</b>	<b>-1'874'072</b>
<b>Coûts de financement (utilisations resp. attributions Fonds PFA)</b>	<b>Finanzierungskosten (Verwendung resp. Zuteilung Fonds ABP)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>862'675</b>	<b>-</b>
ECPF	ECPF	-	-	-	-
AgriCo, St-Aubin	AgriCo, St-Aubin	-	-	856'309	-
La Maillarde, Romont	La Maillarde, Romont	-	-	23'334	-
Pré-aux-Moines, Marly	Pré-aux-Moines, Marly	-	-	-16'968	-
<b>Charges hors-période</b>	<b>Aufwendungen Vorjahresperiode</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-139'788</b>	<b>-</b>
<b>Impôts</b>	<b>Steuern</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net</b>	<b>Nettoergebnis</b>	<b>-1'561'154</b>	<b>-1'549'691</b>	<b>-1'201'376</b>	<b>-1'874'072</b>

**Compte des investissements | Investitionsrechnung**

28.02.2023 - en CHF

		<b>Budget</b>	<b>Effectif</b>	<b>Effectif</b>
		<b>2022</b>	<b>Abrechnung</b>	<b>Abrechnung</b>
			<b>01.01.2022</b>	<b>01.10.2020</b>
			<b>- 31.12.2022</b>	<b>- 31.12.2021</b>
<b>AgriCo, St-Aubin</b>		<b>-6'904'184</b>	<b>7'764'107</b>	<b>4'048'812</b>
Charges des terrains, achats	Grundstückkosten	-	6'599	4'039
Charges de planification	Planungskosten	300'000	292'537	129'043
Charges de mise en oeuvre	Realisierungskosten	1'213'516	1'470	11'632
PAC	KNP	710'000	80'139	304'523
MEP	MEP	-	556'014	-
Concept d'énergie	Energiekonzept	300'000	32'185	267'024
Bâtiment d'accueil	Empfangsgebäude	-76'800	-	1'919'634
Bureau et laboratoire	Büro und Labors	10'057'200	6'595'057	784'938
Serre	Gewächshaus	76'900	165'071	597'542
Hangar	Halle	1'500'000	35'034	30'438
Réserves	Reserven	-	-	-
Revenus des terrains, ventes	Grundstückeinnahmen	-20'985'000	-	-
<b>Tetra Pak, Romont</b>		<b>6'225'844</b>	<b>1'653'609</b>	<b>3'666'168</b>
Charges des terrains, achats	Grundstückkosten	-	7'858	2'541'582
Charges de planification	Planungskosten	50'000	64'000	30'663
Charges de mise en oeuvre	Realisierungskosten	5'625'844	1'243'845	64'620
Vision et stratégie	Vision und Strategie	500'000	-	-
Kromatrix	Kromatrix	-	60'099	1'029'303
SupCAD	SupCAD	50'000	41'772	-
Transformation TPR4N	Transformation TPR4N	-	151'488	-
Transformation TPR12	Transformation TPR12	-	84'547	-
Réserves	Reserven	-	-	-
<b>Pré-aux-Moines, Marly</b>		<b>1'544'800</b>	<b>-</b>	<b>2'240</b>
Charges de planification	Planungskosten	1'544'800	-	2'240
<b>Investissements nets</b>	<b>Nettoinvestitionen</b>	<b>866'460</b>	<b>9'417'715</b>	<b>7'717'220</b>
Dépenses capitalisées	Aktivierte Ausgaben		<b>9'417'715</b>	

**Tableau des flux de trésorerie | Geldflussrechnung**

28.02.2023 - en CHF

		<i>Effectif</i>	<i>Effectif</i>
		<i>Abrechnung</i>	<i>Abrechnung</i>
		<i>01.01.2022</i>	<i>01.10.2020</i>
		<i>- 31.12.2022</i>	<i>- 01.01.2022</i>
<b>Activité opérationnelle</b>	<b>Operative Tätigkeit</b>	<b>-1'310'213</b>	<b>-1'012'839</b>
<i>Résultat net</i>	<i>Nettoergebnis</i>	<i>-1'549'691</i>	<i>-1'201'376</i>
<i>Amortissements</i>	<i>Abschreibungen</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Variation des actifs de régularisation</i>	<i>Veränderung aktive Rechnungsabgrenzung</i>	<i>32'285</i>	<i>-37'002</i>
<i>Variation des dettes fournisseurs</i>	<i>Veränderung Kreditoren</i>	<i>166'636</i>	<i>207'861</i>
<i>Variation des passifs de régularisation</i>	<i>Veränderung passive Rechnungsabgrenzung</i>	<i>40'558</i>	<i>17'678</i>
<b>Activité d'investissement dans le patrimoine administratif</b>	<b>Investitionstätigkeit ins Verwaltungsvermögen</b>	<b>-9'417'715</b>	<b>-7'717'220</b>
<i>AgriCo, St. Aubin</i>	<i>AgriCo, St. Aubin</i>	<i>-7'764'107</i>	<i>-4'048'812</i>
<i>La Maillarde, Romont</i>	<i>La Maillarde, Romont</i>	<i>-1'653'609</i>	<i>-3'666'168</i>
<i>Pré-aux-Moines, Marly</i>	<i>Pré-aux-Moines, Marly</i>	<i>-</i>	<i>-2'240</i>
<b>Activité de financement</b>	<b>Finanzierungstätigkeit</b>	<b>15'417'716</b>	<b>9'651'436</b>
<i>Capital de dotation</i>	<i>Dotationskapital</i>	<i>6'000'000</i>	<i>2'000'000</i>
<i>Capitaux propres (Subvention du canton - Variation de fonds)</i>	<i>Eigenkapital (Zuschuss Kanton - Veränderung Fonds)</i>	<i>9'417'716</i>	<i>7'651'436</i>
		<b>4'689'787</b>	<b>921'377</b>
<b>Variation des liquidités et placements à court terme</b>	<b>Veränderung der FI. Mittel und krzfr. Geldanlagen</b>		
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>Bestand 31.12.</b>		
Banque Cantonale de Fribourg	Freiburger Kantonalbank	333'741	-
CC Etat Fribourg	KK Staat Freiburg	5'277'423	921'377
<b>Etat au 01.01.</b>	<b>Bestand 01.01.</b>		
Banque Cantonale de Fribourg	Freiburger Kantonalbank	-	-
CC Etat Fribourg	KK Staat Freiburg	921'377	-
<b>Variation</b>	<b>Veränderung</b>	<b>4'689'787</b>	<b>921'377</b>

**Organisation / Organisation****Général / Allgemein***Fondation / Gründung*

01.10.2020

*Inscription au registre du commerce / Eintragung Handelsregister*

22.04.2021

**Conseil d'administraion / Verwaltungsrat***Olivier Curtly**Président / Präsident**Pierre Mauron**Vice-Président / Vize-Präsident**Marc-André Berclaz**Membre / Mitglied**Paul Lorenz Held**Membre / Mitglied**Stéphane Peiry**Membre / Mitglied***Directeur / Direktor***Giancarlo Perotto***Organe de révision / Revisionsstelle***CORE Fiduciaire Revicor SA***Principes comptables appliqués / Angewandte Rechnungslegungsgrundsätze**

*Les présents comptes annuels ont été établis selon les directives relatives à la tenue de la comptabilité financière de l'Etat, ainsi que notamment selon les lois suivantes :*

*- la loi sur les finances de l'Etat (LFE) du 25.11.1994 (RSF 610.1)*

*- le règlement d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat (RFE) du 12.03.1996 (RSF 610.11)*

*Les principes comptables des collectivités publiques (MCH 2) ont été appliqués (en référence à l'art. 42 LFE et à l'art. 12 LFE, resp. 7a RFE).*

*Die vorliegende Jahresrechnung wurde nach den Weisungen über die Buchführung des Finanzhaushaltes des Staates, sowie insbesondere den folgenden Gesetzen erstellt:*

*- dem Gesetz über den Finanzhaushalt des Staates (FHG) vom 25.11.1994 (SGF 610.1)*

*- dem Ausführungsreglement zum Gesetz über den Finanzhaushalt des Staates (FHR) vom 12.03.1996 (SGF 610.11)*

*Es wurden die Rechnungslegungsgrundsätze der öffentlichen Haushalte (HRM 2) angewendet (in Anlehnung an Art. 42 FHG sowie Art. 12 FHG, resp. Art. 7a FHR).*

31.12.2022

31.12.2021

**Engagements hors bilan / Nicht bilanzierte Verbindlichkeiten****Caisse de prévoyance du personnel de l'État / Pensionskasse des Staatspersonals**

Résiliation par ECPF / Kündigung durch KAAB	(Information non disponible en date du bouclage)	232'988
Résiliation par CPPEF / Kündigung durch PKSPF	(Informationen sind im Zeitpunkt der Erstellung nicht vorhanden)	232'988

**Patrimoine administratif (détenus à titre fiduciaire) / Verwaltungsvermögen (treuhänderisch gehalten)**Chiffres de l'année précédente / Vorjahresangaben

Les immeubles de St. Aubin, Romont et Marly étaient la propriété du canton de Fribourg jusqu'au 31.12.2021. Le transfert de propriété (votation du 15.05.2022) à l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF) est entré en vigueur au 1er juillet 2022. Pour une meilleure lisibilité du bilan, les immeubles ont été comptabilisés à titre fiduciaire pour l'exercice 2020/2021.

Die Liegenschaften St. Aubin, Romont und Marly waren per 31.12.2021 im Eigentum des Kantons Freiburg. Die Übertragung der Grundstücke (Abstimmung vom 15.05.2022) erfolgt auf den 1. Juli 2022 auf die Kantonale Anstalt für aktive Bodenpolitik (KAAB). Für eine bessere Bilanzleserlichkeit wurden die Liegenschaften für das Geschäftsjahr 2020/2021 treuhänderisch

**Patrimoine administratif / Verwaltungsvermögen**

Les immeubles de St. Aubin, Romont et Marly ont été transférés à l'ECPF conformément à la votation du 15 mai 2022. Le transfert a eu lieu le 1er juillet 2022. Les risques et bénéfices des immeubles ont été transférés à l'ECPF au 1er janvier 2022.

Die Liegenschaften St. Aubin, Romont und Marly wurden gemäss Abstimmung vom 15. Mai 2022 an die KAAB übertragen. Die Übertragung hat per 1. Juli 2022 stattgefunden. Nutzen und Schaden der Liegenschaften gingen per 1. Januar 2022 an die KAAB über.

**Tableau des immobilisations / Anlagespiegel**

Les principes d'amortissement (linéaire) ont été appliqués comme suit :

Die Abschreibungsgrundsätze (linear) wurden wie folgt vorgenommen:

Terrain	Grundstück	pas d'amortissement	n/a
Bâtiment	Gebäude	50	n/a
Installations / mobilier	Einrichtungen / Mobilier	20	n/a

Le tableau des immobilisations est présenté à l'annexe 1. L'amortissement annuel est comptabilisé l'année suivant le début de l'utilisation de l'objet.

Der Anlagespiegel ist als Beilage 1 zum Anhang aufgelistet. Die Abschreibungen erfolgen werden im Jahr, welches auf den Beginn der Nutzung des Guts erfolgt, verbucht.

**Cédules / Schuldbriefe**

<i>Cédules hypothécaires grevant art. 767 (Romont)</i>	17'000'000
<i>Schuldbriefe lastend auf Art. 767 (Romont)</i>	17'000'000

**Indicateurs financiers / Finanzkennzahlen**

*Les indicateurs financiers de l'Etablissement cantonal de promotion foncière selon le règlement d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat (RFE) ne sont pas pertinents. Il a été de ce fait renoncé à leur présentation.*

*Die Finanzkennzahlen der Anstalt für aktive Bodenpolitik gemäss Ausführungsreglement zum Gesetz über den Finanzhaushalt des Staates (FHR) sind nicht aussagekräftig. Daher wurde auf den Ausweis verzichtet.*

**Etat du capital propre / Eigenkapitalnachweis**

L'état du capital propre est présenté à l'annexe 2.

Der Eigenkapitalnachweis ist als Beilage 2 zum Anhang aufgelistet.

**Suivi des crédits et dépenses d'investissements / Kredit- und Investitionsnachweis**

Le tableau est présenté à l'annexe 3.

Der Nachweis ist als Beilage 3 zum Anhang aufgelistet.

**Restatement au 1er janvier 2022 / Restatement per 1. Januar 2022**

Un retraitement du bilan a été effectué pour l'ECPF au 1er janvier 2022. Le fonds PFA de l'Etat de Fribourg a été retiré du bilan et les financements spéciaux ont été adaptés en conséquence. Le bilan présenté au 31 décembre 2021 correspond au bilan approuvé de l'année précédente.

Für die KAAB wurde per 1. Januar 2022 ein Restatement der Bilanz durchgeführt. Der Fonds ABP des Staates Freiburg wurde aus der Bilanz entfernt und die Spezialfinanzierungen entsprechend angepasst. Die ausgewiesene Bilanz per 31. Dezember 2021 entspricht der genehmigten Bilanz des Vorjahres.

## Tableau des immobilisations | Anlagespiegel

28.02.2023 - en CHF

## Annexe / Beilage 1

		2022				2020/2021			
		Terrain Grundstück	Bâtiment Gebäude	Installations / Mobilier Einrichtungen / Mobiliar	Total	Terrain Grundstück	Bâtiment Gebäude	Installations / Mobilier Einrichtungen / Mobiliar	Total
		<b>AgriCo, St-Aubin (à titre fiduciaire / treuhänderisch gehalten)</b>				<b>AgriCo, St-Aubin (à titre fiduciaire / treuhänderisch gehalten)</b>			
<b>Valeur d'acquisition</b>	<b>Anschaffungswerte</b>								
<i>Etat au 01.01.</i>	<i>Stand per 01.01.</i>	14'956'824	5'282'179	679'756	20'918'759	14'240'564	2'275'022	354'361	16'869'947
<i>Entrées</i>	<i>Zugänge</i>	-	-	-	-	716'260	3'007'156	325'395	4'048'812
<i>Reclassifications</i>	<i>Umgliederungen</i>	-11'403'774	-5'282'179	-679'756	-17'365'709	-	-	-	-
<i>Sorties</i>	<i>Abgänge</i>	-3'553'050	-	-	-3'553'050	-	-	-	-
<i>Etat au 31.12.</i>	<i>Stand per 31.12.</i>	-	-	-	-	14'956'824	5'282'179	679'756	20'918'759
<b>Amortissements cumulés</b>	<b>Investitionstätigkeit</b>								
<i>Etat au 01.01.</i>	<i>Stand per 01.01.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Amortissements planifiés</i>	<i>Planmässige Abschreibungen</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Amortissements par suite de sorties</i>	<i>Abschreibungen auf Abgängen</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Reclassifications</i>	<i>Umgliederungen</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Etat au 31.12.</i>	<i>Stand per 31.12.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Valeur comptable au 31.12.</b>	<b>Buchwert per 31.12.</b>	-	-	-	-	14'956'824	5'282'179	679'756	20'918'759
		<b>AgriCo, St-Aubin</b>				<b>AgriCo, St-Aubin</b>			
<b>Valeur d'acquisition</b>	<b>Anschaffungswerte</b>								
<i>Etat au 01.01.</i>	<i>Stand per 01.01.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Entrées</i>	<i>Zugänge</i>	412'931	7'351'176	-	7'764'107	-	-	-	-
<i>Reclassifications</i>	<i>Umgliederungen</i>	11'403'774	5'282'179	679'756	17'365'709	-	-	-	-
<i>Sorties</i>	<i>Abgänge</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Etat au 31.12.</i>	<i>Stand per 31.12.</i>	11'816'705	12'633'354	679'756	25'129'815	-	-	-	-
<b>Amortissements cumulés</b>	<b>Investitionstätigkeit</b>								
<i>Etat au 01.01.</i>	<i>Stand per 01.01.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Amortissements planifiés</i>	<i>Planmässige Abschreibungen</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Amortissements par suite de sorties</i>	<i>Abschreibungen auf Abgängen</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Reclassifications</i>	<i>Umgliederungen</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Etat au 31.12.</i>	<i>Stand per 31.12.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Valeur comptable au 31.12.</b>	<b>Buchwert per 31.12.</b>	11'816'705	12'633'354	679'756	25'129'815	-	-	-	-

**Tableau des immobilisations | Anlagespiegel**

28.02.2023 - en CHF

**Annexe / Beilage 1**

		2022				2020/2021			
		Terrain Grundstück	Bâtiment Gebäude	Installations / Mobilier Einrichtungen / Mobiliar	Total	Terrain Grundstück	Bâtiment Gebäude	Installations / Mobilier Einrichtungen / Mobiliar	Total
<b>Valeur d'acquisition</b>		<b>La Maillarde, Romont (à titre fiduciaire / treuhänderisch gehalten)</b>				<b>La Maillarde, Romont (à titre fiduciaire / treuhänderisch gehalten)</b>			
<i>Etat au 01.01.</i>	<i>Stand per 01.01.</i>	21'240'542	1'029'303	-	22'269'845	18'603'677	-	-	18'603'677
<i>Entrées</i>	<i>Zugänge</i>	-	-	-	-	2'636'865	1'029'303	-	3'666'168
<i>Reclassifications</i>	<i>Umgliederungen</i>	-21'240'542	-1'029'303	-	-22'269'845	-	-	-	-
<i>Sorties</i>	<i>Abgänge</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Etat au 31.12.</i>	<i>Stand per 31.12.</i>	-0	-0	-	-0	21'240'542	1'029'303	-	22'269'845
<b>Amortissements cumulés</b>		<b>La Maillarde, Romont</b>				<b>La Maillarde, Romont</b>			
<i>Etat au 01.01.</i>	<i>Stand per 01.01.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Amortissements planifiés</i>	<i>Planmässige Abschreibungen</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Amortissements par suite de sorties</i>	<i>Abschreibungen auf Abgängen</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Reclassifications</i>	<i>Umgliederungen</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Etat au 31.12.</i>	<i>Stand per 31.12.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Valeur comptable au 31.12.</b>	<b>Buchwert per 31.12.</b>	-0	-0	-	-0	21'240'542	1'029'303	-	22'269'845
<b>Valeur d'acquisition</b>		<b>La Maillarde, Romont</b>				<b>La Maillarde, Romont</b>			
<i>Etat au 01.01.</i>	<i>Stand per 01.01.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Entrées</i>	<i>Zugänge</i>	71'858	1'581'751	-	1'653'609	-	-	-	-
<i>Reclassifications</i>	<i>Umgliederungen</i>	21'240'542	1'029'303	-	22'269'845	-	-	-	-
<i>Sorties</i>	<i>Abgänge</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Etat au 31.12.</i>	<i>Stand per 31.12.</i>	21'312'400	2'611'054	-	23'923'454	-	-	-	-
<b>Amortissements cumulés</b>		<b>La Maillarde, Romont</b>				<b>La Maillarde, Romont</b>			
<i>Etat au 01.01.</i>	<i>Stand per 01.01.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Amortissements planifiés</i>	<i>Planmässige Abschreibungen</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Amortissements par suite de sorties</i>	<i>Abschreibungen auf Abgängen</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Reclassifications</i>	<i>Umgliederungen</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Etat au 31.12.</i>	<i>Stand per 31.12.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Valeur comptable au 31.12.</b>	<b>Buchwert per 31.12.</b>	21'312'400	2'611'054	-	23'923'454	-	-	-	-

**Tableau des immobilisations | Anlagespiegel**

28.02.2023 - en CHF

**Annexe / Beilage 1**

		2022				2020/2021			
		Terrain Grundstück	Bâtiment Gebäude	Installations / Mobilier Einrichtungen / Mobiliar	Total	Terrain Grundstück	Bâtiment Gebäude	Installations / Mobilier Einrichtungen / Mobiliar	Total
		<i>Pré-aux-Moines, Marly (à titre fiduciaire / treuhänderisch gehalten)</i>				<i>Pré-aux-Moines, Marly (à titre fiduciaire / treuhänderisch gehalten)</i>			
<b>Valeur d'acquisition</b>	<b>Anschaffungswerte</b>								
<i>Etat au 01.01.</i>	<i>Stand per 01.01.</i>	6'037'546	-	-	6'037'546	6'035'306	-	-	6'035'306
<i>Entrées</i>	<i>Zugänge</i>	-	-	-	-	2'240	-	-	2'240
<i>Reclassifications</i>	<i>Umgliederungen</i>	-6'037'546	-	-	-6'037'546	-	-	-	-
<i>Sorties</i>	<i>Abgänge</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Etat au 31.12.</i>	<i>Stand per 31.12.</i>	-	-	-	-	6'037'546	-	-	6'037'546
<b>Amortissements cumulés</b>	<b>Investitionstätigkeit</b>								
<i>Etat au 01.01.</i>	<i>Stand per 01.01.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Amortissements planifiés</i>	<i>Planmässige Abschreibungen</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Amortissements par suite de sorties</i>	<i>Abschreibungen auf Abgängen</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Reclassifications</i>	<i>Umgliederungen</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Etat au 31.12.</i>	<i>Stand per 31.12.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Valeur comptable au 31.12.</b>	<b>Buchwert per 31.12.</b>	-	-	-	-	6'037'546	-	-	6'037'546
		<i>Pré-aux-Moines, Marly</i>				<i>Pré-aux-Moines, Marly</i>			
<b>Valeur d'acquisition</b>	<b>Anschaffungswerte</b>								
<i>Etat au 01.01.</i>	<i>Stand per 01.01.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Entrées</i>	<i>Zugänge</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Reclassifications</i>	<i>Umgliederungen</i>	6'037'546	-	-	6'037'546	-	-	-	-
<i>Sorties</i>	<i>Abgänge</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Etat au 31.12.</i>	<i>Stand per 31.12.</i>	6'037'546	-	-	6'037'546	-	-	-	-
<b>Amortissements cumulés</b>	<b>Investitionstätigkeit</b>								
<i>Etat au 01.01.</i>	<i>Stand per 01.01.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Amortissements planifiés</i>	<i>Planmässige Abschreibungen</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Amortissements par suite de sorties</i>	<i>Abschreibungen auf Abgängen</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Reclassifications</i>	<i>Umgliederungen</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Etat au 31.12.</i>	<i>Stand per 31.12.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Valeur comptable au 31.12.</b>	<b>Buchwert per 31.12.</b>	6'037'546	-	-	6'037'546	-	-	-	-

**Etat du capital propre | Eigenkapitalnachweis**

28.02.2023 - en CHF

**Annexe / Beilage 2**

		<i>Situation au 01.01.2022</i>	<i>Augmentations par:</i>	<i>Diminutions par:</i>	<i>Situation au 31.12.2022</i>	<i>Situation au 01.10.2020</i>	<i>Augmentations par:</i>	<i>Diminutions par:</i>	<i>Situation au 31.12.2021</i>
		<i>Stand am 01.01.2022</i>	<i>Erhöhung durch:</i>	<i>Reduktion durch:</i>	<i>Stand am 31.12.2022</i>	<i>Stand am 01.10.2020</i>	<i>Erhöhung durch:</i>	<i>Reduktion durch:</i>	<i>Stand am 31.12.2021</i>
<b>Financements spéciaux sous capital propre</b>	<b>Spezialfinanzierung im Eigenkapital</b>	49'226'151			55'090'816	41'508'831			49'226'151
<i>Etat au 01.01.</i>	<i>Bestand am 01.01</i>	20'918'759	7'764'107	3'553'050	25'129'815	16'870'147	4'048'612		20'918'759
<i>Entrées</i>	<i>Eingänge</i>	22'269'845	1'653'609		23'923'454	18'603'677	3'666'168		22'269'845
<i>Reclassifications</i>	<i>Umgliederung</i>	6'037'546	-		6'037'546	6'035'006	2'540		6'037'546
<b>Autres capitaux propres</b>	<b>Übriges Eigenkapital</b>	2'000'000			8'000'000	2'000'000			2'000'000
<i>Capital de dotation</i>	<i>Dotationskapital</i>	2'000'000	6'000'000		8'000'000	2'000'000	-	-	2'000'000
<b>Excédent ou découvert du bilan</b>	<b>Bilanzüberschuss/-fehlbetrag</b>	-1'201'316			-2'751'067	-			-1'201'376
<i>Résultat annuel</i>	<i>Jahresergebnis</i>	-1'201'316	1'201'316	1'549'691	-1'549'691			1'201'376	-1'201'376
<i>Résultat cumulé des années précédentes</i>	<i>kumuliertes Ergebnis der Vorjahre</i>	-		1'201'376	-1'201'376	-		-	-
<b>Total capital propre</b>	<b>Total Eigenkapital</b>	50'024'834			60'339'748	43'508'831			50'024'775

		2022					2020 / 2021				
		Terrain Grundstück	Bâtiment Gebäude	Installations / Mobiler Einrichtungen / Mobiliar	Total	Fonds d'exploitation / Betriebskredit	Terrain Grundstück	Bâtiment Gebäude	Installations / Mobiler Einrichtungen / Mobiliar	Total	Fonds d'exploitation / Betriebskredit
		<b>AgriCo, St-Aubin</b>					<b>AgriCo, St-Aubin</b>				
<b>Octroyé</b>	<b>Gesprochen</b>										
Etat au 01.01.	Stand per 01.01.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassifications	Umgliederung	11'841'950	25'340'436	669'565	37'851'951	3'000'000	-	-	-	-	-
Entrées	Zugänge	-	5'140'000	-	5'140'000	-	-	-	-	-	-
Sorties	Abgänge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Etat au 31.12.	Stand per 31.12.	11'841'950	30'480'436	669'565	42'991'951	3'000'000	-	-	-	-	-
<b>Utilisé</b>	<b>Verwendet</b>										
Etat au 01.01.	Stand per 01.01.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassifications	Umgliederung	11'403'774	5'282'179	679'756	17'365'709	3'000'000	-	-	-	-	-
Entrées	Zugänge	412'931	7'351'176	-	7'764'107	-	-	-	-	-	-
Sorties	Abgänge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Etat au 31.12.	Stand per 31.12.	11'816'704	12'633'355	679'756	25'129'815	3'000'000	-	-	-	-	-
<b>Solde rés. au 31.12.</b>	<b>Bestand per 31.12.</b>	<b>25'246</b>	<b>17'847'081</b>	<b>-10'191</b>	<b>17'862'136</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
		<b>La Maillarde, Romont</b>					<b>La Maillarde, Romont</b>				
<b>Octroyé</b>	<b>Gesprochen</b>										
Etat au 01.01.	Stand per 01.01.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassifications	Umgliederung	21'164'360	1'500'208	-	22'664'568	1'000'000	-	-	-	-	-
Entrées	Zugänge	-	6'400'000	-	6'400'000	-	-	-	-	-	-
Sorties	Abgänge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Etat au 31.12.	Stand per 31.12.	21'164'360	7'900'208	-	29'064'568	1'000'000	-	-	-	-	-
<b>Utilisé</b>	<b>Verwendet</b>										
Etat au 01.01.	Stand per 01.01.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassifications	Umgliederung	21'240'542	1'029'303	-	22'269'845	954'422	-	-	-	-	-
Entrées	Zugänge	71'858	1'581'751	-	1'653'609	-	-	-	-	-	-
Sorties	Abgänge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Etat au 31.12.	Stand per 31.12.	21'312'400	2'611'054	-	23'923'454	954'422	-	-	-	-	-
<b>Solde rés. au 31.12.</b>	<b>Bestand per 31.12.</b>	<b>-148'040</b>	<b>5'289'154</b>	<b>-</b>	<b>5'141'114</b>	<b>45'578</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
		<b>Pré-aux-Moines, Marly</b>					<b>Pré-aux-Moines, Marly</b>				
<b>Octroyé</b>	<b>Gesprochen</b>										
Etat au 01.01.	Stand per 01.01.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassifications	Umgliederung	6'120'000	-	-	6'120'000	-	-	-	-	-	-
Entrées	Zugänge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	Abgänge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Etat au 31.12.	Stand per 31.12.	6'120'000	-	-	6'120'000	-	-	-	-	-	-
<b>Utilisé</b>	<b>Verwendet</b>										
Etat au 01.01.	Stand per 01.01.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassifications	Umgliederung	6'037'546	-	-	6'037'546	-42'468	-	-	-	-	-
Entrées	Zugänge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	Abgänge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Etat au 31.12.	Stand per 31.12.	6'037'546	-	-	6'037'546	-42'468	-	-	-	-	-
<b>Solde rés. au 31.12.</b>	<b>Bestand per 31.12.</b>	<b>82'454</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>82'454</b>	<b>42'468</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des crédits octroyés</b>	<b>Total Kredite gesprochen</b>	<b>39'126'310</b>	<b>38'380'644</b>	<b>669'565</b>	<b>78'176'519</b>	<b>4'000'000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des crédits utilisés</b>	<b>Total Kredite verwendet</b>	<b>39'166'650</b>	<b>15'244'409</b>	<b>679'756</b>	<b>55'090'815</b>	<b>3'911'954</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des soldes résiduels</b>	<b>Total Bestand</b>	<b>-40'340</b>	<b>23'136'235</b>	<b>-10'191</b>	<b>23'085'704</b>	<b>88'046</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>